

STOP à la publicité pour le tabac

Communiqué de presse

Berne, le 15 avril 2021

Ingrédients addictifs: la Commission de la santé publique veut s'aligner sur l'UE

Dans le cadre des débats sur la loi sur les produits du tabac, la Commission de la santé publique du Conseil des États s'est prononcée en faveur d'une interdiction de tous les ingrédients facilitant l'inhalation et augmentant le potentiel addictif des produits du tabac à fumer. L'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac salue cette décision. La commission aurait toutefois dû aller encore plus loin.

Une année après l'interdiction d'ajouter des arômes tels que le menthol dans les cigarettes dans les pays de l'Union européenne et au Royaume-Uni, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E) a décidé que la Suisse devait aussi interdire les additifs de ce genre dans les produits à fumer.

Depuis des décennies, les substances que les producteurs de tabac ajoutent à leurs produits répriment les réactions de défense naturelles de l'organisme des consommatrices et consommateurs. Cette pratique scandaleuse ne concerne pas que les cigarettes et le tabac à coupe fine, mais aussi les produits contenant du tabac et de la nicotine de «nouvelle génération». Ajouter des arômes et d'autres ingrédients à ces derniers incite à en consommer, notamment les enfants et les jeunes.

Dans son plan européen de lutte contre le cancer, la Commission européenne vise à étendre aussi vite que possible l'interdiction d'arômes aux nouveaux produits contenant du tabac et de la nicotine (les Pays-Bas ont déjà annoncé une telle interdiction). Il faut en outre enfin (!) analyser de plus près quels composants les producteurs ajoutent.

La CSSS-E n'épingle pas les nouveaux produits

Malheureusement, dans la loi sur les produits du tabac, la CSSS-E veut renoncer à imposer les mêmes règles aux produits à base de tabac et de nicotine comme les cigarettes électroniques ou le snus. Cette décision n'a pas de sens, puisque ce sont justement ces produits qui ont la cote auprès des enfants et des jeunes.

Additifs et arômes: le menthol

Le menthol masque les irritations des voies respiratoires supérieures et facilite l'inhalation de la fumée de tabac. Cet effet du menthol modifie surtout la perception chez les nouveaux fumeurs, tandis que l'atténuation des signaux d'alerte endogènes déclenchés par la fumée du tabac joue un rôle négligeable chez les consommateurs établis.

Au nom des organisations soussignées

Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac

Pour toute question, veuillez vous adresser à:

Wolfgang Kweitel, Association suisse pour la prévention du tabagisme, 031 599 10 22, info@at-schweiz.ch